

## Avancement de la protection de la ressource AEP

Indicateur de réponse

# B3 – 352

(n° thématique – n° liste brute)



Cet indicateur ne peut être renseigné simplement. Il est retenu d'utiliser le n°B3-353 et de mettre celui-ci en veille jusqu'à ce que les données permettant de le renseigner soient plus facilement disponibles.

### Présentation de l'indicateur

Grand objectif	Thématique	Actions types
Gestion des ressources et des débits	Connaissance et protection de la ressource en eau Maîtrise de l'usage des sols et des risques de pollution	Etudes pour accroître la connaissance d'une ressource : possibilités, alimentation, fonctionnement, qualité, quantité Etudes adéquation Besoins Ressources Observatoire de la ressource en eau Périmètres de protection des captages Classement en zone vulnérable Définition d'un objectif de qualité des eaux souterraines Suivi de la qualité de la ressource : NO3, pesticides... Réaliser un SD-AEP / communes ou BV Sécuriser l'approvisionnement en AEP
<b>Définition</b>	<p>Indice situant l'avancement de la protection des ressources AEP par les collectivités en scindant la mise en place de cette protection selon les étapes suivantes :</p> <p>Par ressource AEP:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. aucune action</li> <li>2. lancement d'une étude</li> <li>3. périmètres de protection définis</li> <li>4. Arrêté Préfectoral signé</li> <li>5. Mise en œuvre (acquisition des terrains, publicité foncière des servitudes et travaux terminés)</li> <li>6. Existence d'une procédure de suivi périodique</li> </ol> <p>L'indicateur B3 – 353 : taux de captages pour lesquels la DUP (déclaration d'utilité publique) est prise est inclus dans B3 – 352. L'utiliser dans un premier temps car la donnée est plus simple à obtenir</p>	
<b>Phénomène observé</b>	Avancement des collectivités dans la mise en place de la protection de la ressource AEP. Mesure de l'effort fourni.	
<b>Questions évaluatives-types associées</b>	Dans quelle mesure la procédure a-t-elle contribué à assurer la protection de la ressource en eau du bassin versant ?	

### Acquisition des données

<b>Données nécessaires</b>	Etat de l'avancement de la protection pour chacune des ressources considérée (dans le champ d'action du CR ou SAGE). Prendre en compte les captages situés hors BV mais alimentant une partie de la population du BV
<b>Echelle géographique de la donnée</b>	Captage AEP
<b>Producteurs et Fournisseurs</b>	DDASS <u>et</u> gestionnaires de l'AEP pour les éléments plus détaillés
<b>Modalités d'obtention - Coût</b>	
<b>Fréquence de mise à jour des données</b>	
<b>Temps à consacrer à l'acquisition</b>	Enquête lourde. Données éparpillées

### Production de l'indicateur

<b>Mode de calcul - outils</b>	<p>Pour chaque ressource :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0% d'avancement si aucune action</li> <li>20% si lancement d'une étude</li> <li>40% si périmètres de protection définis</li> </ul>
--------------------------------	--

	<p>60 % si Arrêté Préfectoral signé  80% si mise en œuvre (acquisition des terrains, publicité foncière des servitudes, travaux terminés, servitudes inscrites)  100 % existence d'une procédure de suivi périodique  Agrégation : nombre de ressources par niveau d'avancement possible  Exemple :  5 ressources à 40% d'avancement et 10 à 80% sur 15 ressources</p> <p>Faire ratio sur nb total ressources  1/3 des ressources à 40% d'avancement et 2/3 à 80%</p> <p><i>Pour les ressources vulnérables à la pollution diffuse, ajouter une condition supplémentaire : mesures de réduction de la pollution diffuse en place oui/non</i></p>
<b>Unité – expressions possibles</b>	<p>Nombre de ressources par niveaux d'avancement (0, 20, 40, 60, 80 ou 100%)  % par rapport au nb total ressources</p> <p>Possibilité de pondérer par le volume produit par ressource ou le nombre de personnes desservies (si les ressources à 80% d'avancement alimentent 12000 personnes, l'effort de la collectivité est plus important que si elles alimentent 2000 personnes). On rejoint l'indicateur B3-353</p>
<b>Représentations possibles</b>	Courbe, histogramme
<b>Temps à consacrer à la construction – Fréquence de mise à jour de l'indicateur</b>	

### Interprétation - Utilisations

<b>Aide à l'interprétation : Tendances, évolutions Limites d'utilisation Interférences possibles</b>	
<b>Indicateurs complémentaires associés</b>	<p>P : 361; 224  E : 219 ; 222 ; 353  R : 214-2</p>
<b>Situation / objectifs supérieurs</b>	<p>Directive européenne n°98-83 du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine  Code de la Santé Publique articles R.1321-1 à 1321-66  Loi n°2004-806 du 9 août 2004 relative à la Politique de Santé Publique : objectif : diminuer par deux d'ici 2008, le % de population alimentée par une eau ed distribution publique dont les limites de qualité ne sont pas respectées pour les paramètres bactériologiques et les pesticides. Et le Plan national santé environnement 2004-2008  Programmes des Agences de l'Eau</p>

### Pour aller plus loin ...

<b>Bassin versant test</b>	CR Véore (26)
<b>Références bibliographiques</b>	Profil environnemental de la Région Rhône-Alpes – 2006 Services publics d'eau et d'assainissement. Indicateurs de performance. 2005

# TEST : B3-352. Avancement de la protection de la ressource AEP

BV test : CR Véore Barberolle (26) - 2005 à 2011

sept-06

## ACQUISITION DES DONNEES

Tableau transmis par la DDASS 26 - extrait / DUP - et préparation des données par le BE - calcul population

CAP	INS - Débit moyen/jour - m3/j	population	Date D.U.P.
1	30		150 22/11/1989
2	0		0 22/11/1989 ABA pour mauvais fonctionnement de l'ouvrage - 1995
3	150		750 22/11/1989
4	110		550 22/11/1989
5	0		0 22/11/1989
6	1280		6400 01/02/1993
7	1370		6850 01/02/1993
8	1840		9200 01/02/1993
9	1840		9200 01/02/1993
10	6000		30000 23/09/1993
11	150		750 25/02/1994
12	300		1500 12/06/1994
13	85		425 13/06/1994
14			0 13/06/1994 En cours, substitution du forage F1 qui sera conservé en secours
15	190		950 10/08/1994
16	1130		5650 13/10/1994
17	2000		10000 20/10/1994
18	2000		10000 20/10/1994 NB : Tout l'excédent est livré sur le réseau de la plaine de Valence
19	1085		5425 18/12/1995
20	680		3400 14/10/1996
21	6000		30000 22/05/1997
22	0		0 09/06/1997
23	0		0 09/06/1997
24	50		250 13/08/1997
25	160		800 02/09/1998
26	350		1750 02/09/1998
27	160		800 02/09/1998
28	50		250 09/11/1999
29	90		450 11/12/2001
30	90		450 11/12/2001
31	40		200 07/10/2003
32	0		0 04/04/2005
33	0		0 04/04/2005
34	0		0 04/04/2005
35	1600		8000 13/06/2005
36	4000		20000 En cours 2006/2007
37	400		2000 En cours 2006/2007
38	1350		6750 en cours 2006/2008
39	1500		7500 Non achevé (enclavement urbain)
			non
40	50		250 poursuivi Source non protégéable (Karst) remplacement programmé 2007 par raccordement sur réseau Leoncel

### Commentaires

Fournisseurs : DDASS Qualité des données : validées, gratuites.  
Mise à jour des données : au fur et à mesure des arrêts pris et connaissance des personnes de la DDASS pour les projets en cours  
Difficultés rencontrées :  
 Détail de l'avancement de la base de données DDASS ne correspondant pas aux critères envisagés au départ de la construction de l'indicateur (cf. modèle tableau recueil données proposé page suivante).  
 Seule donnée = date DUP  
Temps à consacrer : peu pour le chargé de mission, un peu plus pour la DDASS (commentaires à ajouter au tableau de la base de données)

## CONSTRUCTION DE L'INDICATEUR- INTERPRETATION - UTILISATION

**En l'absence d'autres données relatives à l'avancement de la procédure cet indicateur devient identique au B3-353**

## CONCLUSIONS DU TEST

> en l'état, indicateur identique à B3-353

> pour obtenir les données plus détaillées, il faut envisager une enquête auprès des distributeurs d'eau

**Tableau recueil des données – suggestion de modèle**

année xx			si la réponse est oui, mettre score = 20					
captage	commune	population desservie	lancement étude	péri définis	AP signé	terrains, acquis, + servitudes + travaux	procédure de suivi	TOTAL score captage /100
1		0	20	0	0	0	0	20
2		0	20	20	20	20	20	100
3		0	0	0	0	0	0	0
4		0	20	20	0	0	0	40
5		0	20	20	0	0	0	40
6		0	20	20	0	0	0	40
7		0	20	20	0	0	0	40
8		0	20	20	0	0	0	40
9		0	20	20	0	0	0	40
10		0	20	20	20	20	0	80
11		0	20	20	20	0	0	60
12		0	20	20	20	0	0	60
13		0	20	20	20	0	0	60
14		0	20	20	20	20	20	100
15		0	20	20	20	20	20	100
16		0	20	20	20	20	20	100
17		0	20	20	20	20	20	100
18		0	20	20	20	20	20	100
19		0	20	20	20	20	20	100
20		0	20	20	20	20	20	100
21		0	20	0	0	0	0	20
22		0	20	0	0	0	0	20
23		0	20	0	0	0	0	20
24		0	20	0	0	0	0	20
25		0	20	0	0	0	0	20
26		0	20	0	0	0	0	20
27		0	20	20	0	0	0	40
28		0	20	20	0	0	0	40
29		0	20	20	0	0	0	40
30		0	20	20	0	0	0	40
31		0	20	20	20	20	0	80
32		0	20	20	20	20	0	80
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>						

valeur indice	nb captages année 0
0	1
20	7
40	10
60	3
80	3
100	8